



---

Compte-rendu de réunion du 29 septembre 2009

Objet : Clôture de la saison

Etaient présents : Hélène DAVIT                      Alain HERMITTE                      Pascal WISNIEWSKI  
Bernard DAVIT                                      Fabien JAMMES  
Patrick GAILLARD                                  Christian VAILHE  
Serge GUENNEAU                                Jean-Marie VIALA

---

Début de la réunion, presque à l'heure ... il faut le signaler

## **1. ASSEMBLEE GENERALE**

Elle se déroulera le 9 décembre à Paulhan.

- Horaire : 17H30 : remise des licences / 19H30 : démarrage de l'AG / 21H00 : apéro + repas
- **Planifier une réunion sur les comptes (pascal/alain) début Novembre.**
- **Préparer la remise des prix pour le Challenge du Vissou.**

**Le club lancera cette année des invitations à des extérieurs :**

- Instances Fédérales : Michel Pujol, Y. Gilles
- Présidents de Club : Vargas, Perrin, Alarcon, Marty, Mont Bouquet, Laurent ( ?), Philippe Cano
- Autres : Philippe Flament, Audois participants à la Séranne, Gérard et Léo, président du Club AMVH, ...

Un bulletin de confirmation devra être joint à l'invitation.

**Concernant le renouvellement du comité directeur, un point doit être fait à partir des statuts avant l'envoi du prochain courrier.**

## **2. UTILISATION DU TERRAIN DES PLANEURS**

De plus en plus de parapentistes vont faire des gonflages, se posent ou en décollent du terrain des aéromodélistes. Dernièrement, suite à un incident verbal qui a eu lieu entre un pilote parapente et un membre du club des aéromodélistes, Pascal (Le président) a été contacté par le président du Club AMVH qui s'est plaint de cette utilisation de leur terrain.

**Un rappel doit donc être fait aux membres du Club sur l'interdiction d'utiliser le terrain des aéromodélistes**, qui est une propriété privée, que ceux-ci soient présents ou non sur le site. De même, les règles de partage de l'espace aérien entre nos deux activités doivent être rappelées. **Un panneau devra également être mis en place à l'entrée du site des aéromodélistes.**

**Un courrier spécifique sera adressé à Patrick Gaillard, professionnel utilisateur du site, et une copie de ce courrier sera également adressée au président de l'AMVH.**

**CABRI'AIR**

Chez Madame DAVIT

30 Rue Sus Castel - 34230 PAULHAN

Tel. : 04 67 55 58 33 - pascal@outsphere.com



### **3. OFFICIALISATION DES SITES**

Suite à la mésaventure survenue à Jean-Marie à Villecun, la question de l'officialisation des sites utilisés de manière "sauvage" se pose de façon plus prégnante.

La démarche à adopter pour tenter une officialisation sans risquer de se voir fermer l'accès à ces sites reste à définir et sera tranchée ultérieurement. En attendant, une première phase de reconnaissance, visant à identifier les propriétaires des différents terrains, va être menée :

- **La Merquièrè : BA (Via Robert Alarçon)**
- **St Guiraud : BS**
- **Le Bout du monde : Alain**
- **La Lieude et la Sure : BD**

Cette reconnaissance doit être menée **d'ici le 15 Novembre.**

### **4. PANNEAU VISSOU**

Différentes informations devraient figurer sur le panneau du site de Vissou. Plusieurs contenus sont à préparer :

- **Zones du site + assurances et responsabilité civile aérienne : Hélène**
- **Aérologie + infos sur atterro et déco : Denis**
- **TMA et diverses coordonnées: Pascal**
- **N° d'urgence : Jean Marie**

Chacun rempli donc sa partie et l'ensemble sera ensuite mis en forme pour être imprimé sur support plastique résistant. L'idéal serait que la mise en forme des contenus pour le panneau soit effectuée pour l'AG ... donc les contenus prêts **pour le 15 Novembre.**

**Pascal doit contact le CDVLH pour voir s'il est possible de faire prendre en charge les coûts d'impression.**

### **5. SITE INTERNET**

Le site Internet avance (si si ) on en est à environ 60% du travail. D'ailleurs, ce site, il faudra le remplir de contenus intéressants ....des rédacteurs sont donc nécessaires nous avons commencé à en désigner :

- **Fabien : présentation de l'activité parapente en général**
- **Denis : Présentation du site**
- **Patrick : découvrir le parapente, comment devenir pilote**
- **BD : Présentation du club**
- **Tout le Monde : des brèves et des dictons**

Ces contenus sont à préparer pour **le 15 Novembre.**



## **6. STAGES**

Un rapide bilan des stages SIV et CROSS de Mai 2006 est réalisé :

**Pascal doit demander à Didier Exiga une facture pour le stage SIV.**

Les avant projets de stages pour l'année 2007 :

- Cross perf dans les alpes (vers mi Mai) ;
- initiation cross ;
- pilotage

Une forte demande est également noté pour une formation biplace (6personnes).

**Un bulletin de pré-inscription sera joint au prochain courrier afin de disposer des demandes pour l'AG.**

## **7. BALISE**

Toujours quelques soucis avec la balise : elle donne des indications fausses, il faut soit la faire réparer soit la changer ... ou l'échanger.

**Pascal doit contacter Yves Gilles.**

## **8. PROJET AMENAGEMENT VISSOU**

Nous avons clos cette réunion par l'intervention de Christian qui nous à retracé l'évolution du projet d'aménagement du déco de Vissou : et bien c'est pas « gagné » il y a encore du travail.

Christian, Claude et le dossier se sont promenés entre La Ligue, La DIREN, le paysagiste, Yves Gilles et la mairie.

**La décision sur le choix de continuer le montage du dossier ou de laisser tomber devra être prise dès la prochaine réunion.**

## **9. COURRIER CLUB**

**Envoi d'un courrier à faire début novembre :**

- Annonce assemblée générale
- Appel à candidature pour le comité directeur
- Rappel à tous au sujet du terrain (privé) des planeurs
- Obligation statutaire d'inscription des membres du club à la FFVL (problèmes de responsabilité pour le président)
- Pré-inscription stages 2007 (type stage, date, ...)

**Préalablement à l'envoi de ce courrier, un email demandant à ceux qui ne veulent plus recevoir les courriers au format papier de se manifester sera envoyé.**

**CABRI'AIR**

Chez Madame DAVIT

30 Rue Sus Castel – 34230 PAULHAN

Tel. : 04 67 55 58 33 – pascal@outsphere.com



## **10. DIVERS**

Enregistrement des nouveaux statuts du Club : Hélène les a fait enregistrer au niveau de la préfecture.

Le club touche des subventions de « jeunesse et sport » au titre du CNDS 1900 euros nous ont été attribués cette année.

Indemnisation du voiturage lors des sorties : une indemnité sera versée aux pilotes qui ont beaucoup utilisé leur véhicule lors de la sortie d'été : Mylène & Mitch, SP2, Christophe Cr., BA, Hélène.

Et pour finir la soirée :

- Salade (fabien)
- Soupe au Pistou (Hélène)
- Rôti de Bête des bois à bois (Jean Marie)
- Tourte aux cèpes (Christian)
- Fromages (Alain)
- Gateaux (Pascal)
- Vins (BD et Serge)
- Cidre (Patrick)